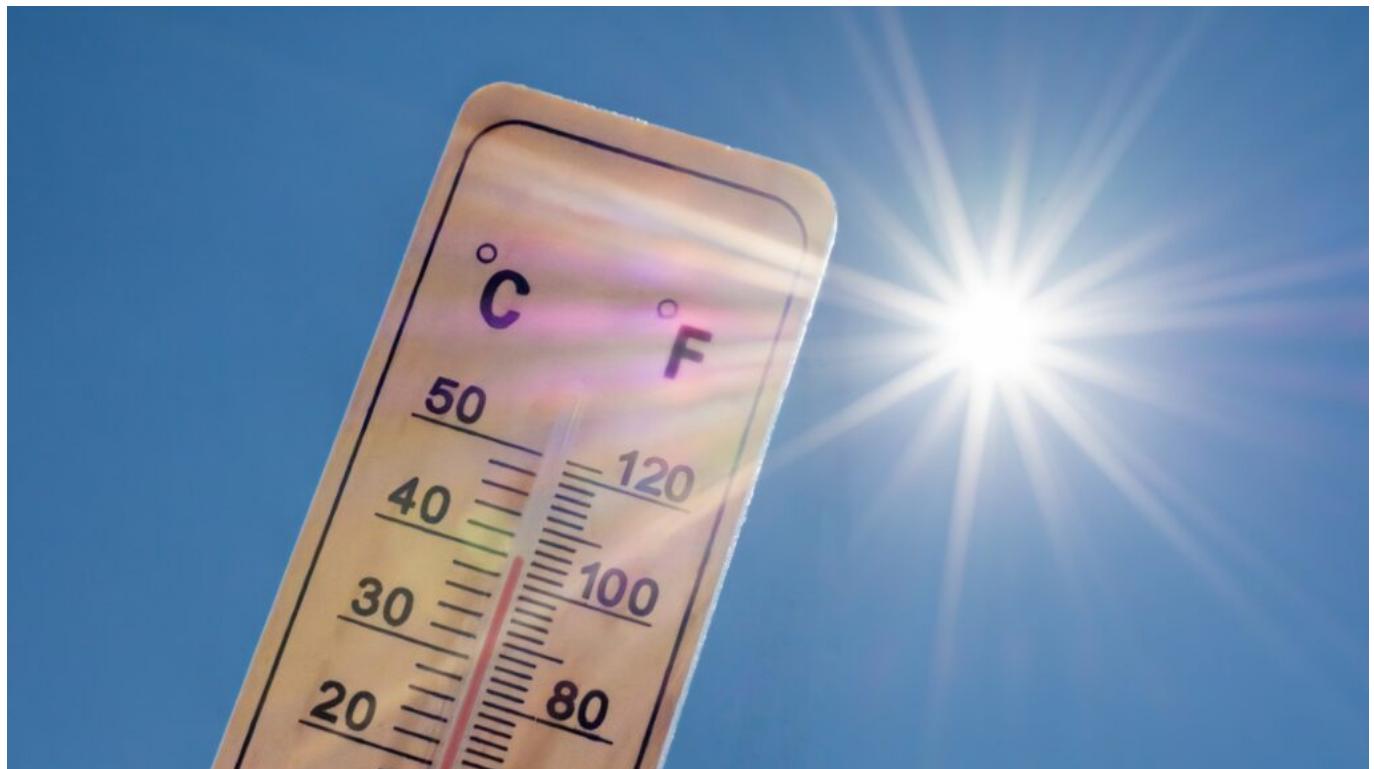


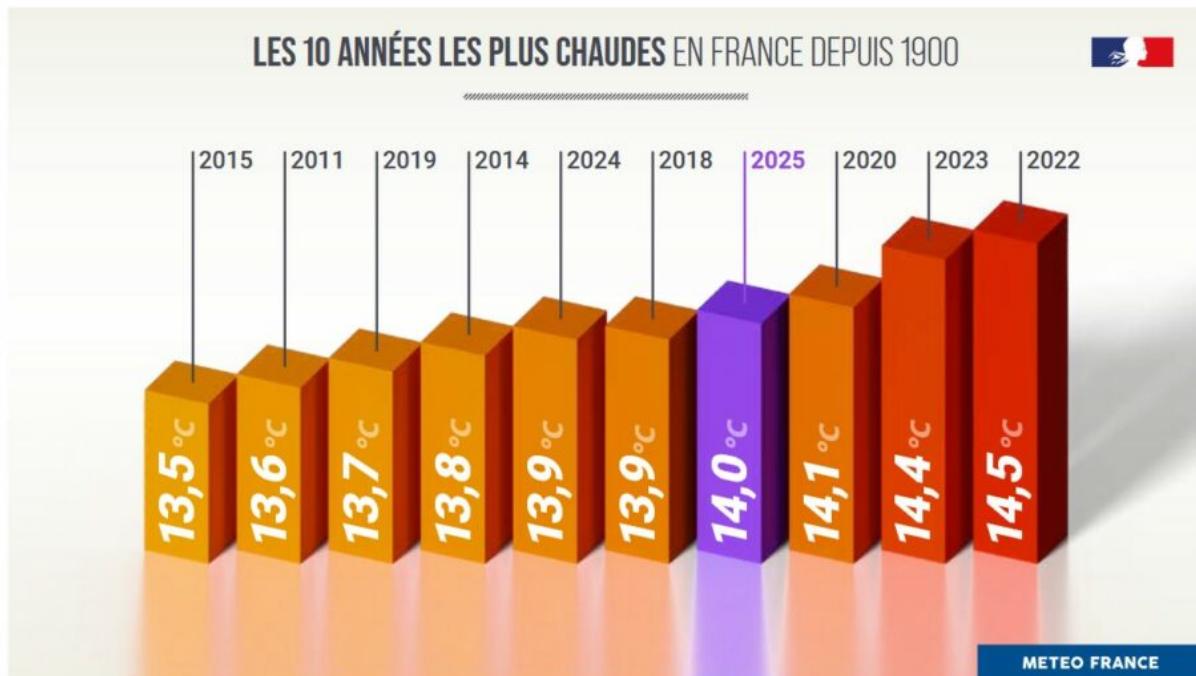
Ecrit par le 14 février 2026

Le Vaucluse en première ligne du dérèglement climatique



[Météo France](#) vient de publier son bilan climatique annuel. Il apparaît que 2025 est la quatrième année la plus chaude jamais mesurée en France depuis le début des mesures en 1900, après 2022, 2023 et 2020. L'an dernier, la température moyenne (14,0°) s'est élevée au-dessus de la normale de saison un jour sur deux contre 1 jour sur 5 seulement sous la normale.

Ecrit par le 14 février 2026



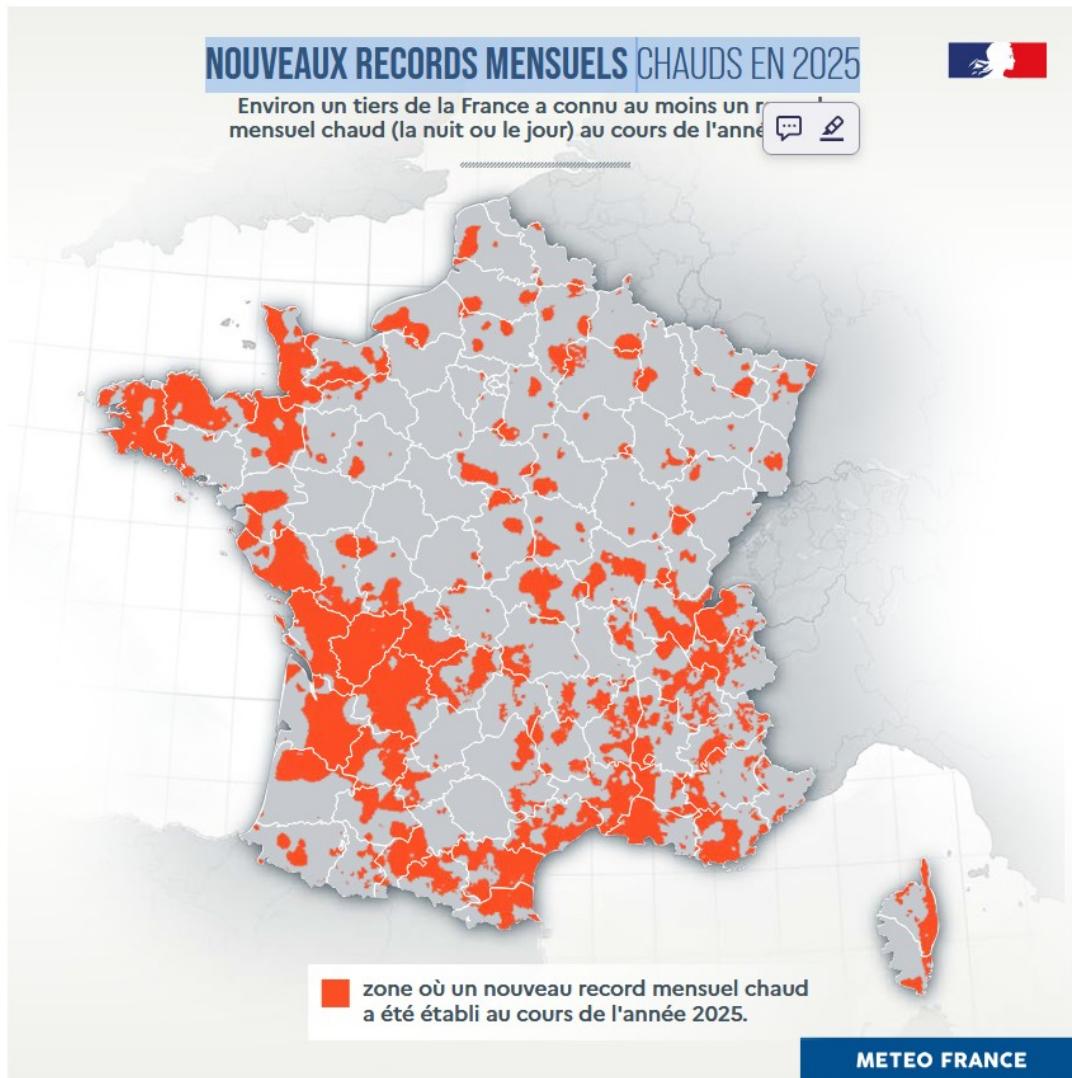
Pour Météo France, ce bilan est le « signe de l'évolution rapide de notre climat » d'autant plus que « 2025 a été marquée par plusieurs épisodes de températures anormalement élevées (mai, juin, août ou encore novembre et début décembre). Les records de chaleur ont été 10 fois plus nombreux que les records de froid. »

Ainsi, plusieurs épisodes exceptionnellement chauds se sont succédé au cours de l'année durant lesquels la température a atteint des niveaux inédits pour la période sur de nombreuses régions. Ce fut notamment le cas en mai, juin, août ou encore novembre et début décembre. Sur l'ensemble de l'année, environ un tiers du pays a enregistré un niveau de chaleur inédit la nuit ou le jour au moins un mois dans l'année.

Avignon écrasé par la chaleur

En Vaucluse, le couloir rhodanien a été particulièrement exposé, tout comme le plateau de Sault et le Sud-Luberon. De quoi battre des records de chaleur dans presque la moitié des communes du département. Avignon affichant (avec Nîmes) le record de 11 jours de fortes chaleurs dépassant 35°C devant Toulouse et Carcassonne (9 jours).

Ecrit par le 14 février 2026

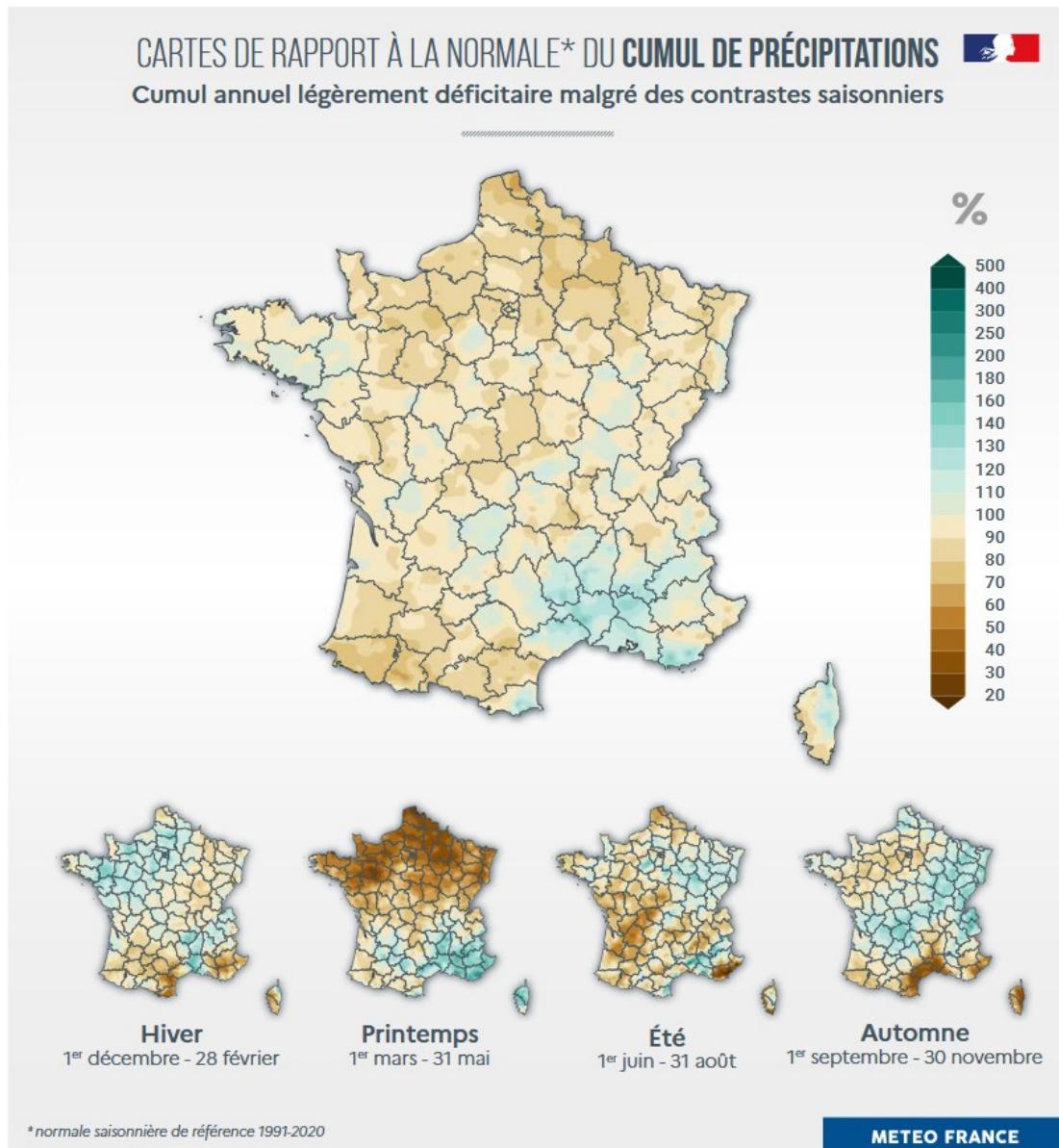


+30% de pluie à Carpentras

Côté pluies, « après une année 2024 très excédentaire, le cumul de précipitations de l'année 2025 est légèrement déficitaire (-7%), avec de forts contrastes saisonniers » constate Météo France.

« La saison printanière a été beaucoup plus contrastée avec des précipitations largement déficitaires sur la moitié nord du pays, observent les auteurs de l'étude. Sur les Hauts-de-France, le printemps 2025 a été le 3e printemps le plus sec depuis les années 1960 (derrière les printemps 2011 et 1976), avec un déficit de précipitations de 60%. À l'inverse, la moitié sud a connu des précipitations excédentaires, notamment sur le pourtour méditerranéen entre le 8 et le 15 mars et la Nouvelle-Aquitaine avec des cumuls remarquables du 18 au 20 avril, engendrant des débordements de cours d'eau. Sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, il s'agit du 8e printemps le plus arrosé depuis les années 1960. »

Ecrit par le 14 février 2026

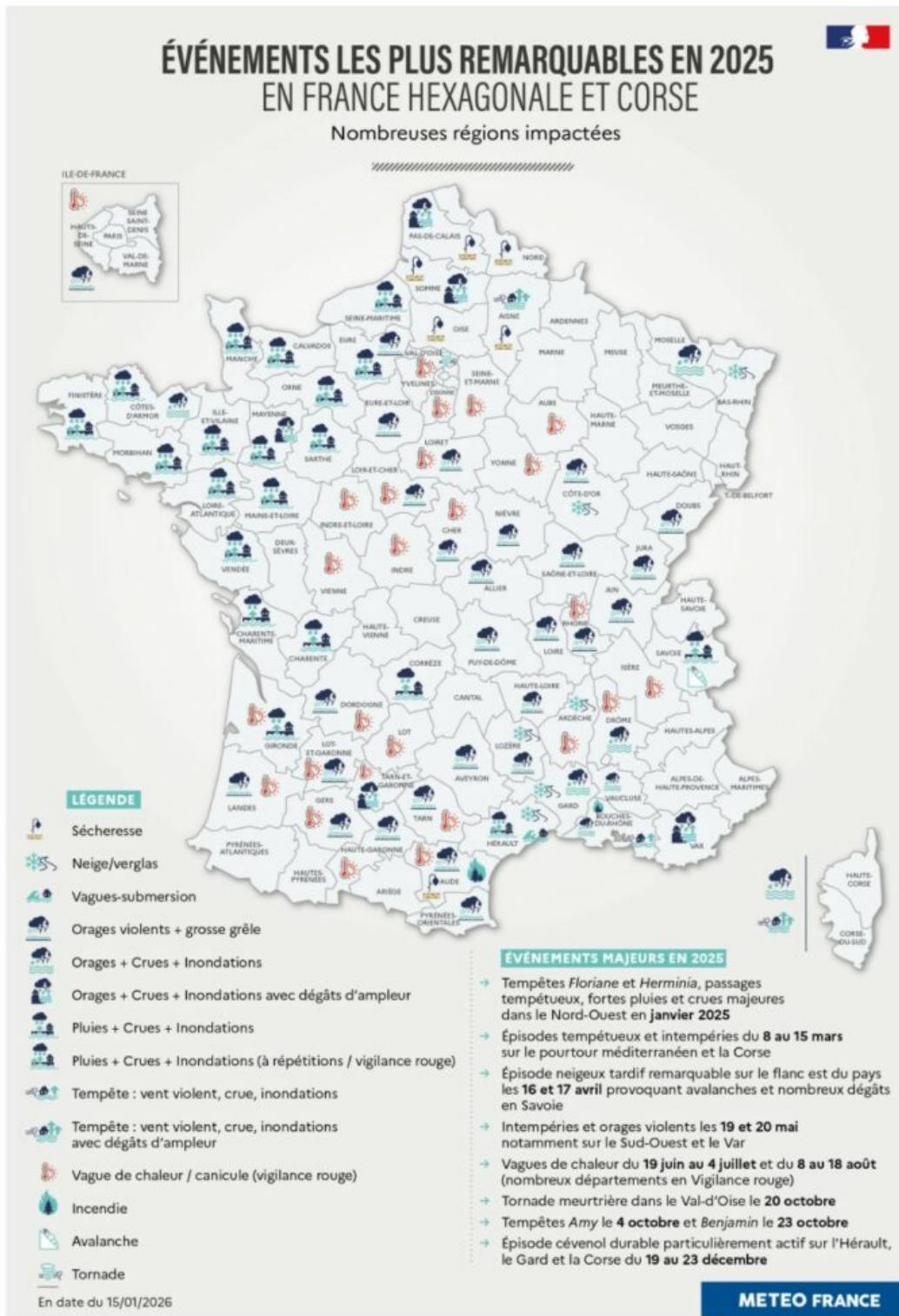


111 mm en 3 heures

Au final, sur l'année le bilan est excédentaire en moyenne sur l'année en région Provence-Alpes-Côte d'Azur où la pluviométrie dépasse la normale de 30% localement en Provence avec plus de 850 mm comme à Carpentras.

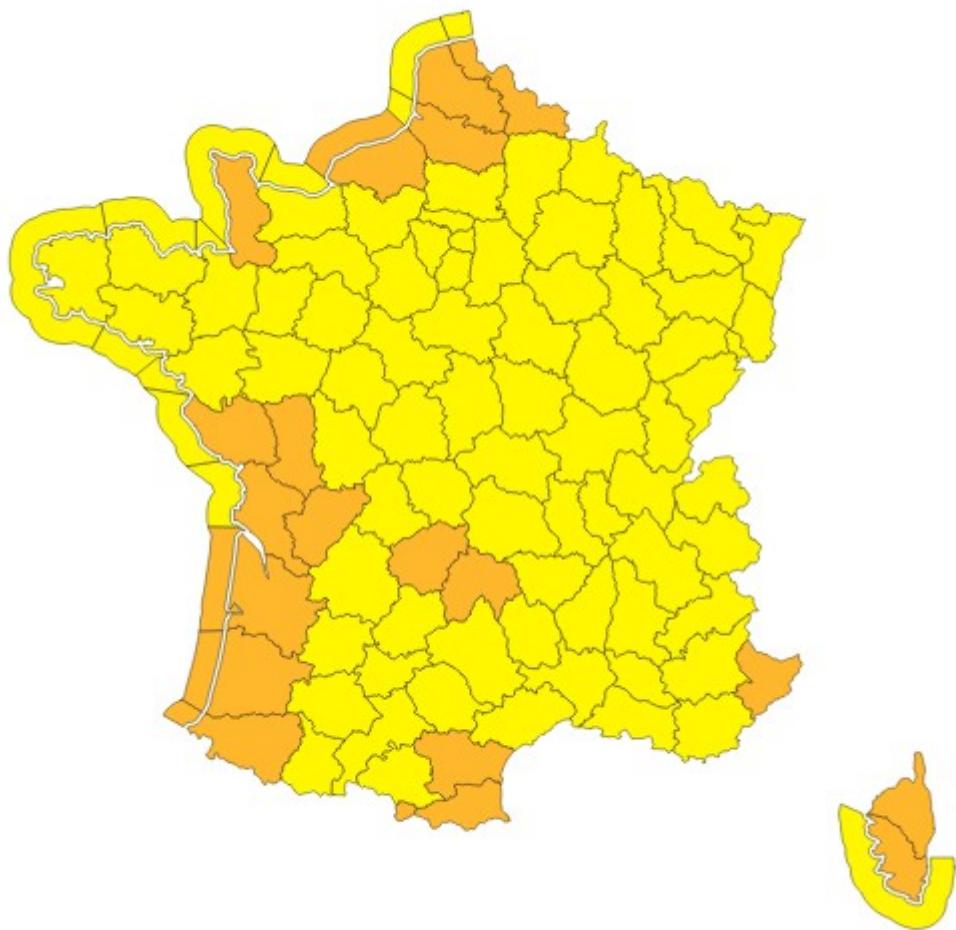
Bien que moins touché que nos voisins du Gard, le Vaucluse n'est pas passé entre les gouttes des intempéries, notamment les orages violents. Lors des pluies diluviennes du 21 septembre dernier, Météo France a enregistré 133mm à Avignon, dont 111mm en 3 heures.

Ecrit par le 14 février 2026



Ecrit par le 14 février 2026

Tempête Benjamin : la France en alerte, vigilance en Vaucluse



Fait rarissime, la totalité des départements métropolitains vient d'être placée en vigilance météorologique et crues par [Météo France](#). L'alerte a été émise ce jeudi matin à 6h22 dans le cadre du passage de la tempête Benjamin.

Dans ces circonstances, de violentes rafales et fortes vagues associées sur la façade atlantique et le

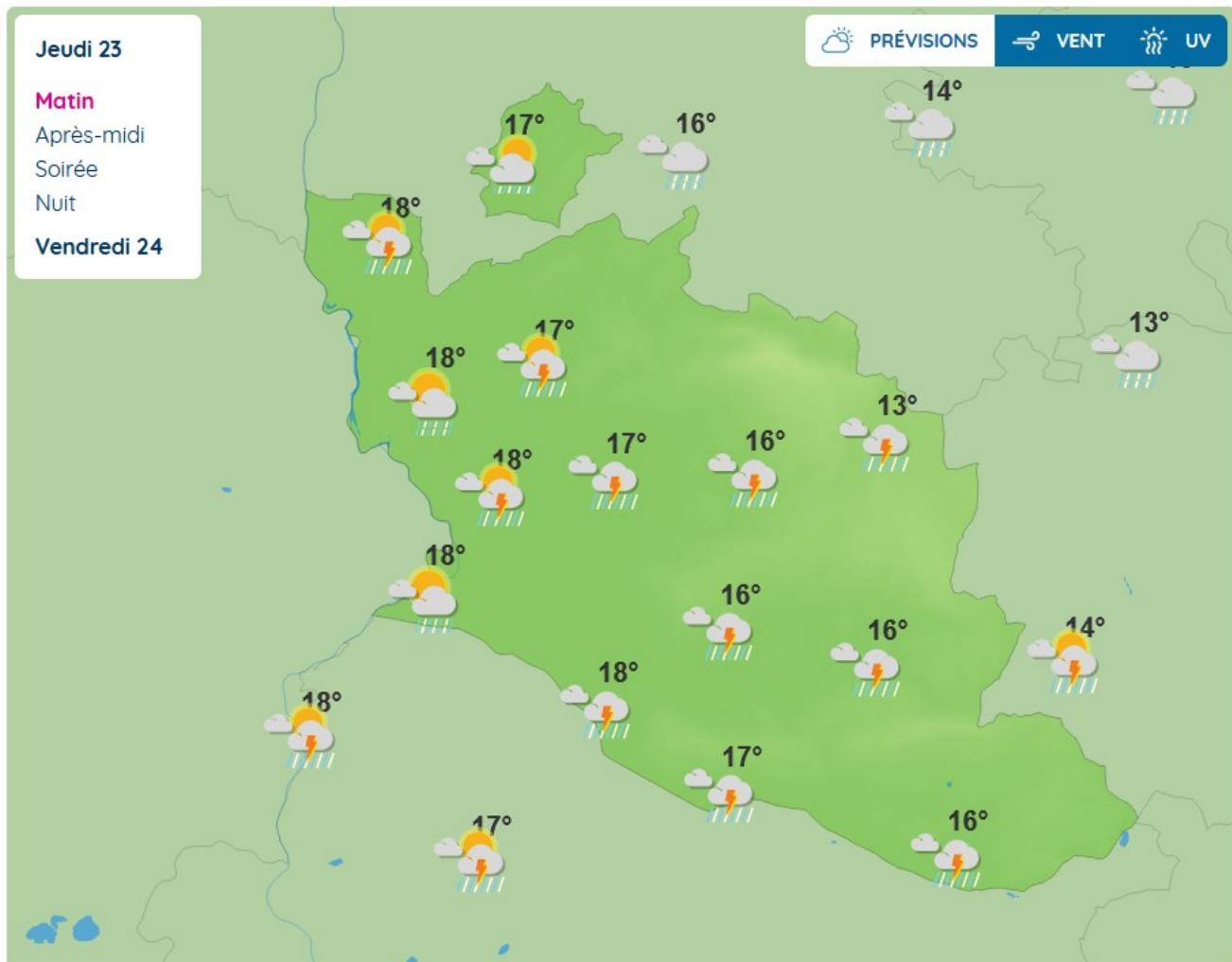
Ecrit par le 14 février 2026

littoral de la Manche (161km/h observé tôt ce matin). De très forts vents sont également prévus sur le Massif-Central, la Corse (jusqu'à 170km/h dans la journée) ainsi que dans l'Aude et les Pyrénées Orientales. De très fortes pluies sont également annoncées dans les départements du Cantal et de la Corrèze.

Pour le Vaucluse, qui faisait hier encore parti de la demi-douzaine de département à ne pas avoir été placé en alerte avec les Bouches-du-Rhône et la Drôme notamment, Météo France l'a finalement placé dans la nuit en '[Vigilance modérée orage](#)'. Concrètement, cela veut dire que des phénomènes habituels sont attendus mais qu'ils peuvent occasionnellement et localement être dangereux. Des rafales sont donc attendues jusqu'à 70km/h dans les secteurs de Bollène, Sault, Gordes, Apt ou bien encore Mérindol. Pour le reste du département, des vents jusqu'à 65km/h sont aussi attendues. Côté pluie, des averses orageuses sont prévues jusqu'en milieu d'après (voir carte ci-dessous).

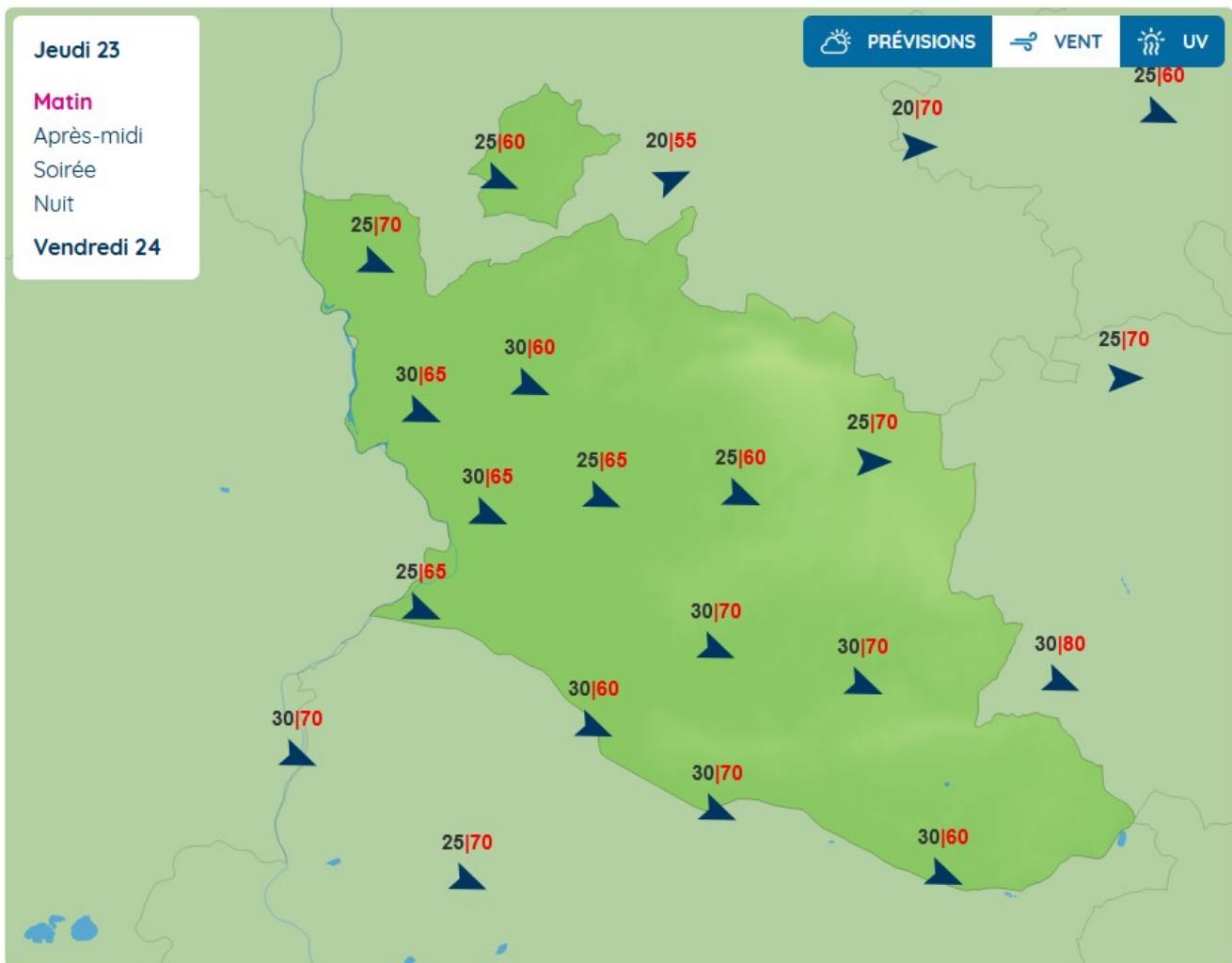
La vigilance sera ensuite levée en Vaucluse et demain, vendredi 24 octobre, Météo France ne placera plus en alerte jaune qu'une vingtaine de département dans l'Hexagone dont aucun de Paca.

Ecrit par le 14 février 2026



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. Crédit : Météo France

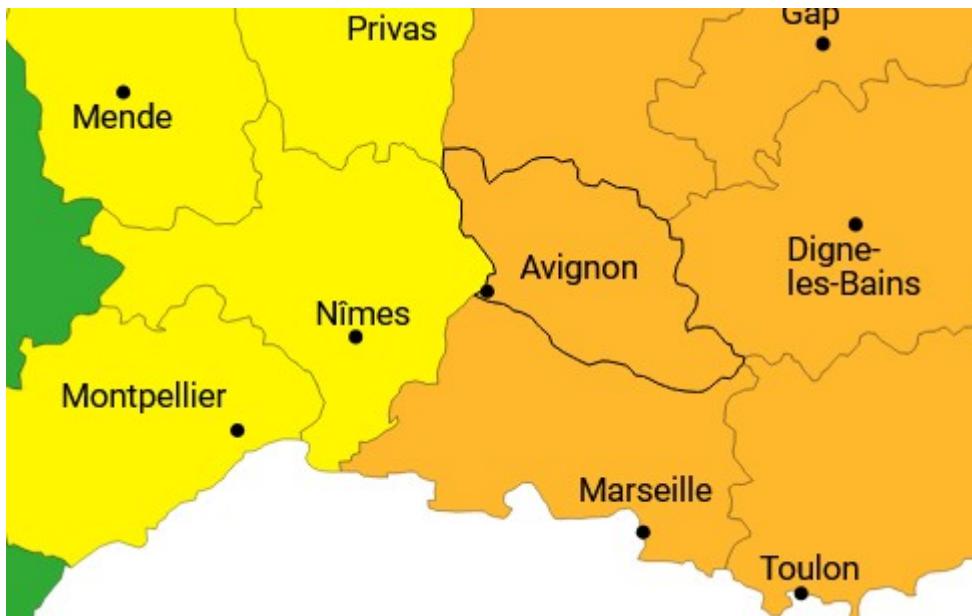
Ecrit par le 14 février 2026



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. Crédit : Météo France

Alerte aux orages pour la rentrée en Vaucluse

Ecrit par le 14 février 2026



Si la rentrée scolaire n'a pas été reportée à demain comme dans les Bouches-du-Rhône ou le Var, la préfecture de Vaucluse appelle tout de même à la plus grande vigilance dans le département en raison des risques orages et pluie-inondation pour cette journée du lundi 1er septembre.

Avec l'arrivée la nuit dernière d'un épisode méditerranéen en Vaucluse avec des orages parfois violents, caractérisés par de fortes intensités pluvieuses pouvant atteindre localement 50 mm/h et une activité électrique importante, le préfet de Vaucluse a activé le niveau orange pour orages et pluie-inondation dans le département pour la journée du 1er septembre. Durant cette période, des orages stationnaires pourraient concerner la vallée du Rhône et le Nord du département donnant de forts cumuls de précipitations de l'ordre de 100 à 150 mm localement.

Dans ce cadre, les services de l'Etat en Vaucluse recommande de reporter ses déplacements. La préfecture conseille également :

- de s'éloigner des arbres et des cours d'eau,
- de ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée,
- de vous abriter dans un bâtiment en dur,
- de protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- d'éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- de signaler sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins,
- en cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi,
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

Ecrit par le 14 février 2026

Les conseils de comportements à adopter face aux pluies et inondations sont accessibles à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/vaucluse>

Activation du Centre Opérationnel Départemental (COD)

Par ailleurs, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse a activé, ce dimanche 31 août, à 23h30 le Centre Opérationnel Départemental (COD), afin de coordonner l'action des différents services et collectivités appelés à gérer tout particulièrement la vigilance jaune pour le phénomène crue sur l'Aygues, l'Ouvèze, le Calavon-Coulon (informations sur www.vigicrues.gouv.fr), ainsi que la vigilance orange pour les phénomènes orage et pluie-inondation pour le reste du département.

En marge de cette activation et en application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, le préfet a aussi interdit l'accès au site des gorges du Toulourenc sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux jusqu'à la fin de la vigilance météorologique.

Point de situation

En plus du COD, 2 communes ont activé leur Poste de Commandement Communal. Plusieurs lignes orageuses ont traversé cette nuit le département. Si la vallée du Rhône a été la plus marquée, dans le secteur d'Orange, les cumuls de pluie ont localement atteint 111 mm en 3h et des rafales de vent de 134km/h ont été enregistrées.

Des dégâts ont été recensés : chutes d'arbres entraînant des coupures d'électricité et des coupures de circulation, chutes de tuiles, effondrement de plafonds, accumulations d'eau dans les rues, infiltrations d'eau dans les bâtiments et maisons d'habitation... Une centaine d'interventions ont été réalisées par les services d'incendie et de secours. Plus de 1000 foyers sont actuellement privés d'électricité sur les communes de Bédarrides, Caderousse, Orange, Piolenc et Sarrians.

Pluies et orages : le Vaucluse en vigilance orange

Ecrit par le 14 février 2026



La préfecture de Vaucluse annonce que les services de Météo France placent aujourd’hui — le mercredi 4 septembre — à compter de 18h, le département de Vaucluse en vigilance météorologique de niveau orange.

Des orages localement forts avec des pluies parfois intenses, actuellement constatés dans le département des Bouches-du-Rhône, sont annoncés en Vaucluse dès ce soir et cette nuit par Météo France, qui place le département en vigilance orange.

Ainsi, pendant toute la durée de la vigilance orange, en application de l’arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l’accès au site des gorges du Toulourenc est ainsi au public sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux dans le département de Vaucluse et de Mollans-sur-Ouvèze dans le département de la Drôme.

À l’approche d’un orage, la préfecture de Vaucluse invite à la vigilance et recommande de s’éloigner des arbres et des cours d’eau, de s’abriter dans un bâtiment en dur, de se tenir informé et d’éviter tout déplacement, de protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés, d’éviter d’utiliser le téléphone et les appareils électriques, mais aussi de signaler sans attendre tout départ de feux dont on peut être témoin.

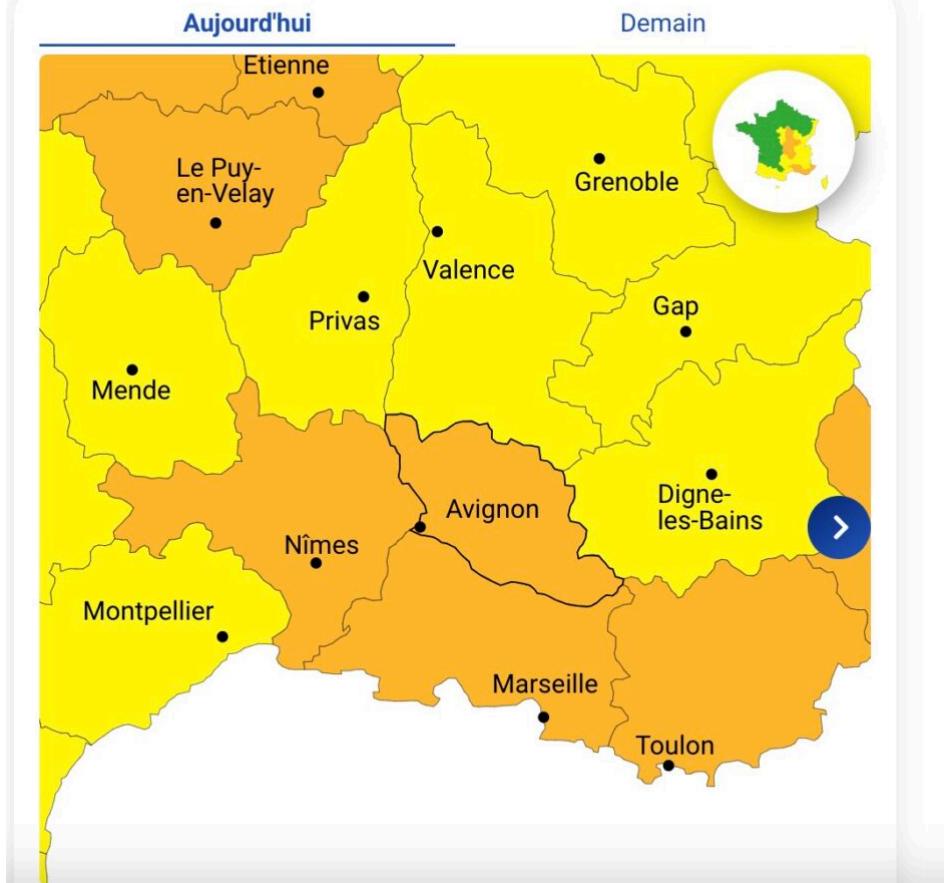
Ecrit par le 14 février 2026

Pour suivre l'évolution de la situation météorologique, cliquez sur la carte :



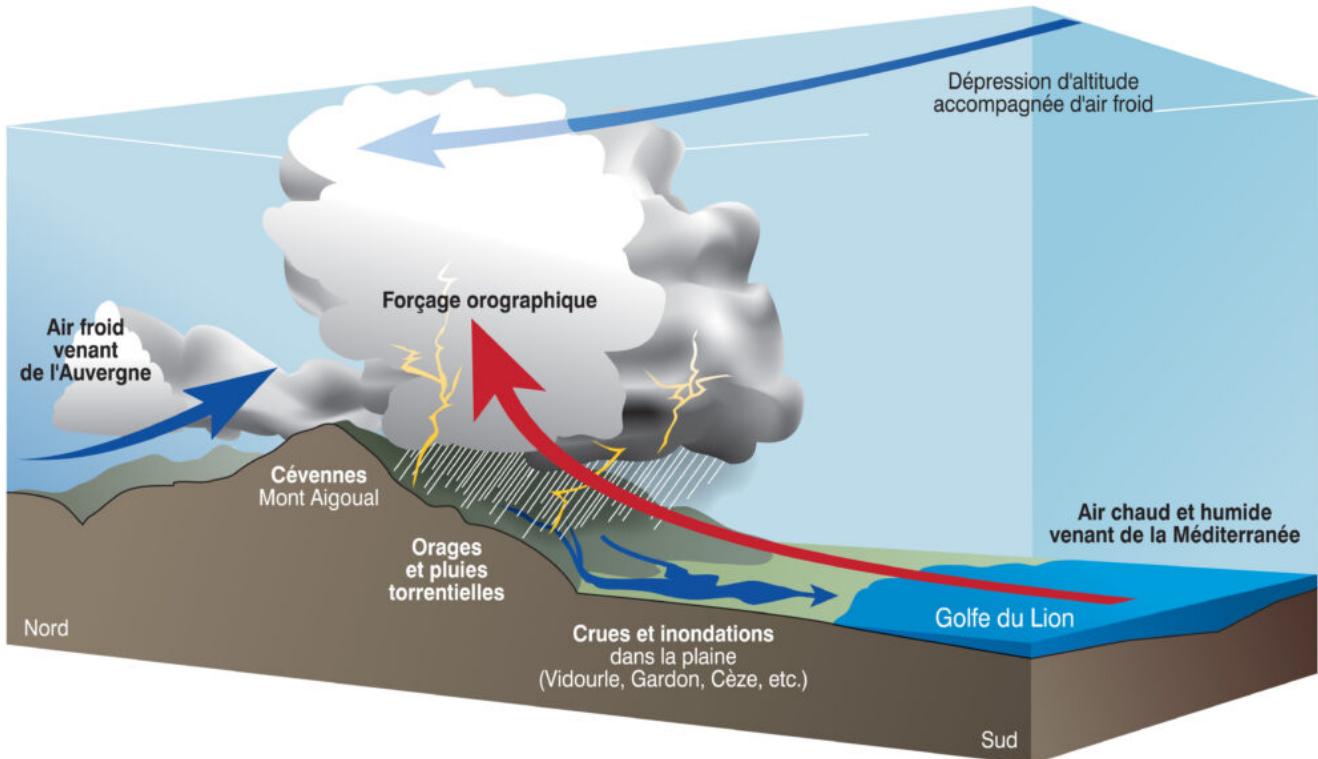
Vigilance météorologique et crues Vaucluse (84)

publiée le 4 septembre 2024 à 16h11 (heure métropole)
valable jusqu'au 5 septembre 2024 à 00h00 (heure métropole)



Alerte météo en Haut Vaucluse : 100mm à 150mm de pluie attendus cette nuit

Ecrit par le 14 février 2026

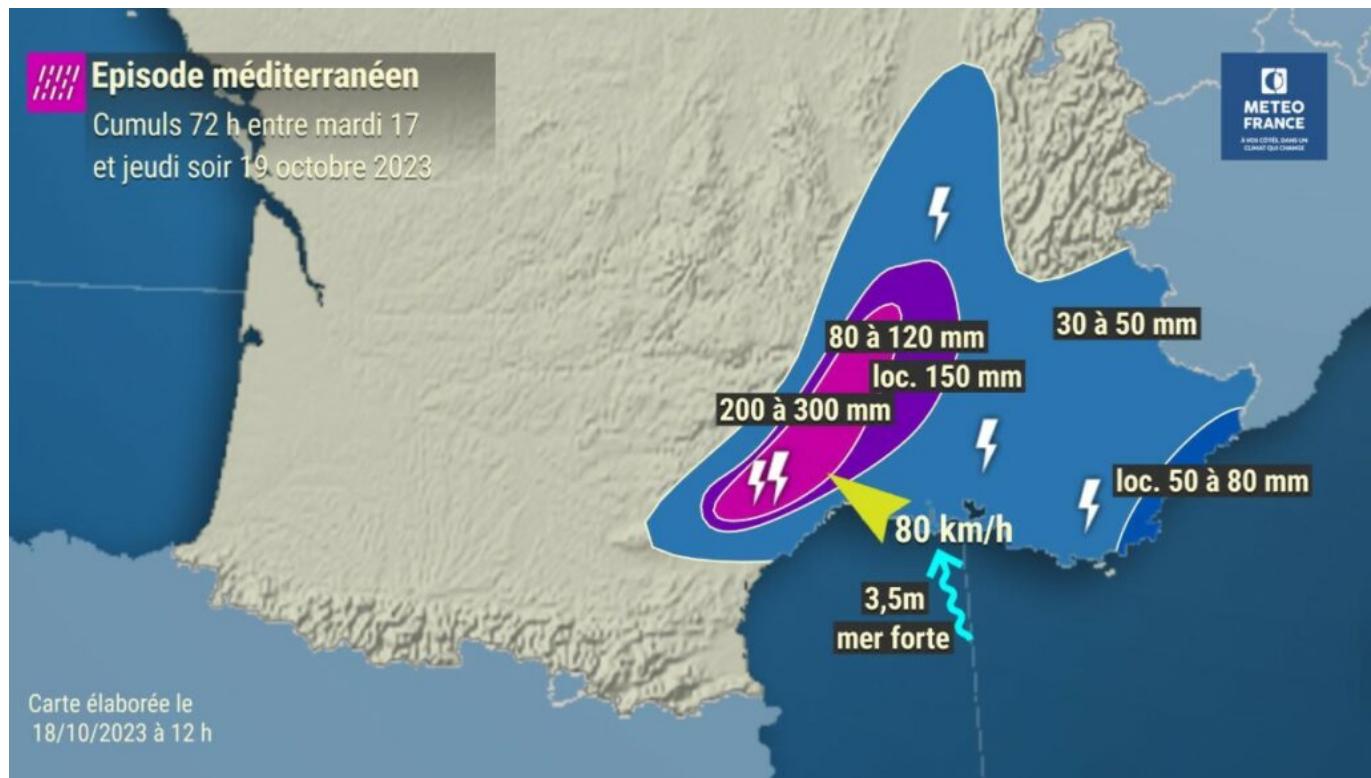


La préfecture de Vaucluse vient d'activer l'alerte vigilance météorologique de niveau 'Orange' pour le phénomène de pluie-inondation. Cela concerne principalement les communes vauclusiennes de l'Enclave des Papes.

« Le mercredi 18 octobre 2023 à partir de 18h, Météo France a placé le département de la Drôme, et par conséquent les communes de l'Enclave des Papes - Grillon, Richerenches, Valréas et Visan, en vigilance météorologique de niveau Orange, expliquent les services de la préfecture. Ce mercredi un épisode méditerranéen se met en place, d'abord sur les Cévennes en matinée. Les pluies se renforcent et prennent un caractère orageux en milieu à fin d'après-midi. De fortes intensités 'précipitantes' sont attendues, de l'ordre de 40 à 60mm/h localement. En soirée, les précipitations orageuses se propagent vers la vallée du Rhône, en restant bien actives, et peu mobiles. Elles perdurent durant la nuit de mercredi à jeudi. »

De forts cumuls sont à prévoir sur l'épisode y compris sur des zones en basses altitudes, moins habituées à de telles précipitations. Sur les Cévennes, on attend de 100 à 200mm. En descendant vers la vallée du Rhône, on attend plus de 100mm en quelques heures, localement 150mm.

Ecrit par le 14 février 2026



« Soyez très vigilants », prévient la préfecture de Vaucluse qui vous invite à vous informer vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique :

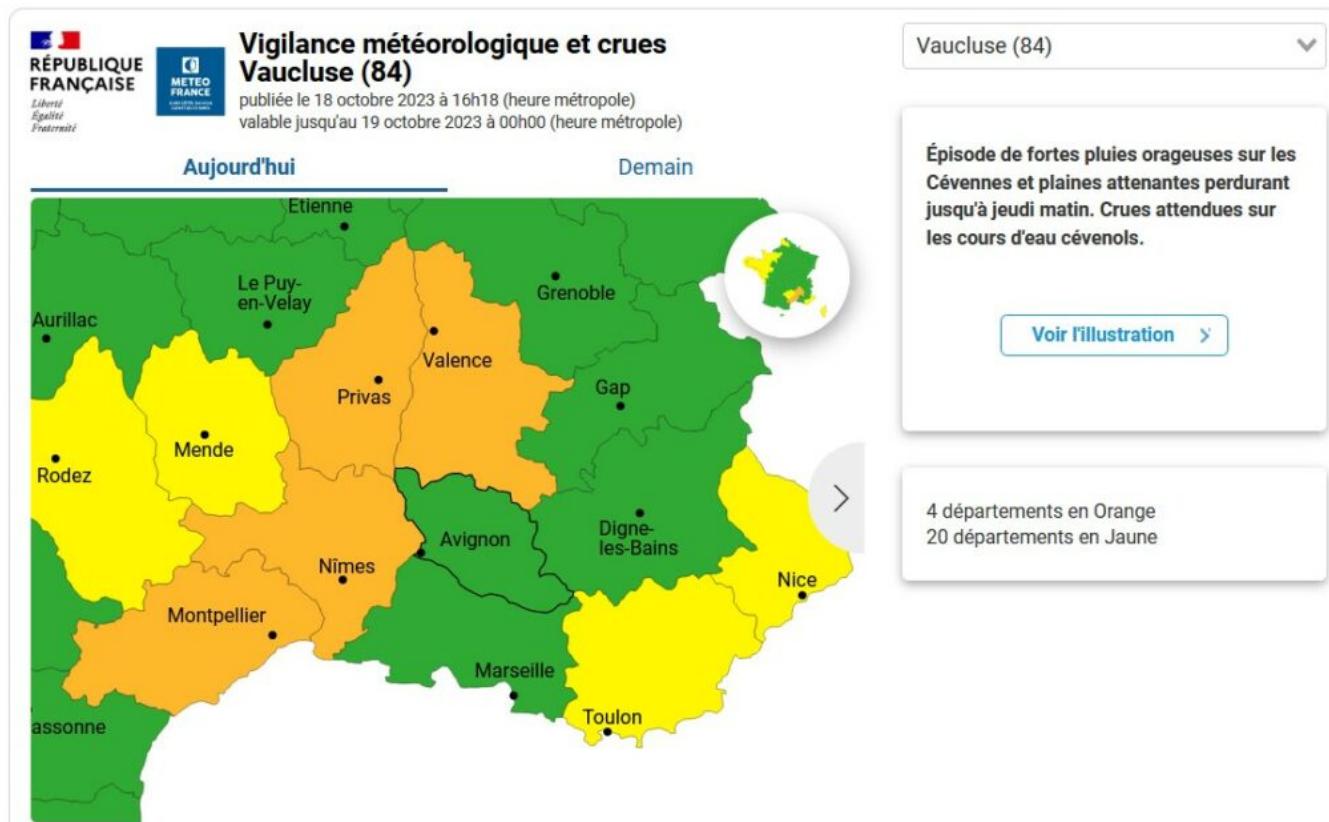
- en consultant le site Internet de vigilance : <http://vigilance.meteofrance.com>
- écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM)

Interdiction d'accès aux gorges du Toulourenc

Dans le même temps, la préfecture a aussi interdit l'accès gorges du Toulourenc.

« En application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès au site des gorges du Toulourenc sera interdit au public, sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux dans le département de Vaucluse, et de Mollans-sur-Ouvèze dans le département de la Drôme, le 18 octobre 2023 et ce jusqu'à la fin de la vigilance météorologique orange pour le phénomène de pluie-inondation. »

Ecrit par le 14 février 2026



L.G.

Alerte pluie dans le Nord Vaucluse (réactualisé)

Ecrit par le 14 février 2026

ALERTE INFO

Le Conseil départemental de Vaucluse informe que « de fortes précipitations sont en cours sur le Nord du Département (en particulier sur les secteurs Orange/Bollène/Vaison/Valréas). Quelques débordements d'eau et présences de boues sur chaussées sont possibles ; les centres routiers sont en cours d'intervention sur les routes départementales. »

Ecrit par le 14 février 2026

Point de situation à 20h00 :

Les pluies ont cessé sur le secteur Nord Vaucluse. Les points de vigilance suivants restent à signaler sur le réseau routier départemental :

Coupures de routes :

- La RD976 dans Sérignan est coupée par le SDIS, traversée du village impossible par la RD 976. La RD65 reste ouverte pour un accès à la commune par le Nord
- L'Ex RD43 en direction de Piolenc depuis le giratoire RD11 est fermée à la circulation : Route inondée
- La RD237 est barrée par la CCPRO du giratoire 237/238 jusqu'à la RD17 côté Orange
- La RD11 est barrée au droit de l'ex canal de Pierrelatte (menace de rupture), la déviation s'organise par la RD43 et RD172. Le SDIS est sur place

Des déviations sont en place, les routes seront progressivement rouvertes à la circulation cette nuit et demain matin selon les conditions de circulation.

Points d'attention particuliers :

- RD 51 Cairanne Nord : chaussée partiellement inondée
- RD 69 Rasteau PR 7 : chaussée partiellement inondée
- Secteur RD 74/12/11 : plusieurs point d'inondation partielle de chaussées
- RD938 au Crestet : boue sur la chaussée
- RD 51 en sortie de Vaison la Romaine: 2 pins + 1 ligne EDF au sol : circulation alternée
- RD65 à Sérignan route de Lagarde : plusieurs coulées de boue et de graviers

De la signalisation de danger est en place, des nettoyages de chaussées seront réalisés en début de matinée une fois les eaux retirées.

Malgré la fin des précipitations, la plus grande prudence reste conseillée aux usagers du réseau routier départemental.

Appel à la vigilance de la préfecture

De son côté, la préfecture de Vaucluse rappelle que « Les forts cumuls de pluie enregistrés cet après-midi ont engendré des phénomènes de ruissellement et de débordements de cours d'eau dans le nord du département. Le secteur d'Orange a particulièrement été touché : localement, 115 à 120 mm de pluie ont été relevés. Quelques communes ont été conduites à activer leur Plan Communal de Sauvegarde et à mobiliser leurs effectifs afin de porter aide et assistance à leurs administrés sinistrés. Des axes routiers ont dû être coupés à la circulation. Des déviations sont mises en place et le resteront tant que nécessaire. Si les pluies ont cessé depuis 20h sur le nord du département, la plus grande vigilance s'impose. La préfète salue l'engagement des sapeurs-pompiers, des forces de sécurité, des équipes du conseil départemental ainsi que les services des communes impactées pour leur mobilisation respective. »

Ecrit par le 14 février 2026

L.G.

Vaucluse : Vigilance orange pour la pluie, les orages et les inondations et vigilance crue jaune pour l'Aygues et l'Ouvèze



Les services de Météo-France ont placé le département de Vaucluse en vigilance météorologique orange pour risques de pluie-inondation et d'orages jusqu'à demain matin.

Au regard des prévisions, le service de prévision des crues Grand Delta a activé ce jour à 10h le niveau de vigilance crue jaune sur l'Ouvèze et l'Aygues. En fin de journée et nuit prochaine, une ligne pluvio-orageuse, circulant d'Ouest en Est, touchera le Vaucluse. Les cellules orageuses mobiles s'accompagneront d'une importante activité électrique, par endroits de grêle et de rafales pouvant atteindre 80 à 100 km/h. Des vents supérieurs à 100km/h pourront localement être enregistrés. De fortes

Ecrit par le 14 février 2026

intensités sous orages sont attendues, donnant par endroits 30 à 40 mm en peu de temps, occasionnant alors un risque de ruissellement et d'inondation. Une accalmie est attendue en fin de nuit.

Une vague pluvio-orageuse

Cette vague pluvio-orageuse risque d'affecter les cours d'eau placés en vigilance jaune ainsi que leurs affluents non surveillés. Les niveaux de débordement dommageable ne devraient pas être atteints mais l'élévation rapide des niveaux d'eau pourraient perturber les activités saisonnières et/ou exposées. Malgré les incertitudes relatives à l'ampleur de l'évènement prévu, une vigilance particulière s'impose.

Les règles de prudence générale doivent être observées et les conseils de comportement respectés

Eloignez-vous des arbres et des cours d'eau ; Abritez-vous dans un bâtiment en dur ; Evitez de vous déplacer ; Protégez les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ; Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.

Vigilance

Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable. Conformez-vous à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement

de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux sur France Bleu Vaucluse 100.4 FM)et en consultant les sites Internet de vigilance : <http://vigilance.meteofrance.com> / www.vigicrues.gouv.fr

MH

Sécheresse : le préfet de Vaucluse restreint l'usage de l'eau sur les bassins du département

Ecrit par le 14 février 2026



Depuis le début de l'année, le département de Vaucluse subit les effets de la sécheresse. La préfecture a donc décidé de mettre en place des mesures pour y pallier.

Depuis le 1er janvier dernier, le déficit pluviométrique a atteint 60%, ce qui équivaut à un manque de pluie de 130 mm pour l'ensemble du département. Les épisodes pluvieux des dernières semaines ont pu ralentir les dégâts de la sécheresse sur les débits de l'Æygues, de l'Ouvèze, et de la Sorgue et sur la réserve en eau des sols, mais ce mince espoir de tenir la situation sous contrôle risque d'être anéanti par la vague de chaleur en cours et prévue pour les 10 prochains jours au moins.

Ainsi, le préfet de Vaucluse a choisi en avril de restreindre l'usage de l'eau sur les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l'Æygues, de l'Ouvèze Provençale, des Sorgues, de la Nesque, du Calavon-amont et du Sud-Luberon. Si les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l'Æygues, de l'Ouvèze Provençale, des Sorgues, du Calavon amont, de la Nesque et du Sud-Luberon sont maintenus en alerte, ceux de la Meyne, du Rhône et de la Durance, eux, sont placés en situation de vigilance.

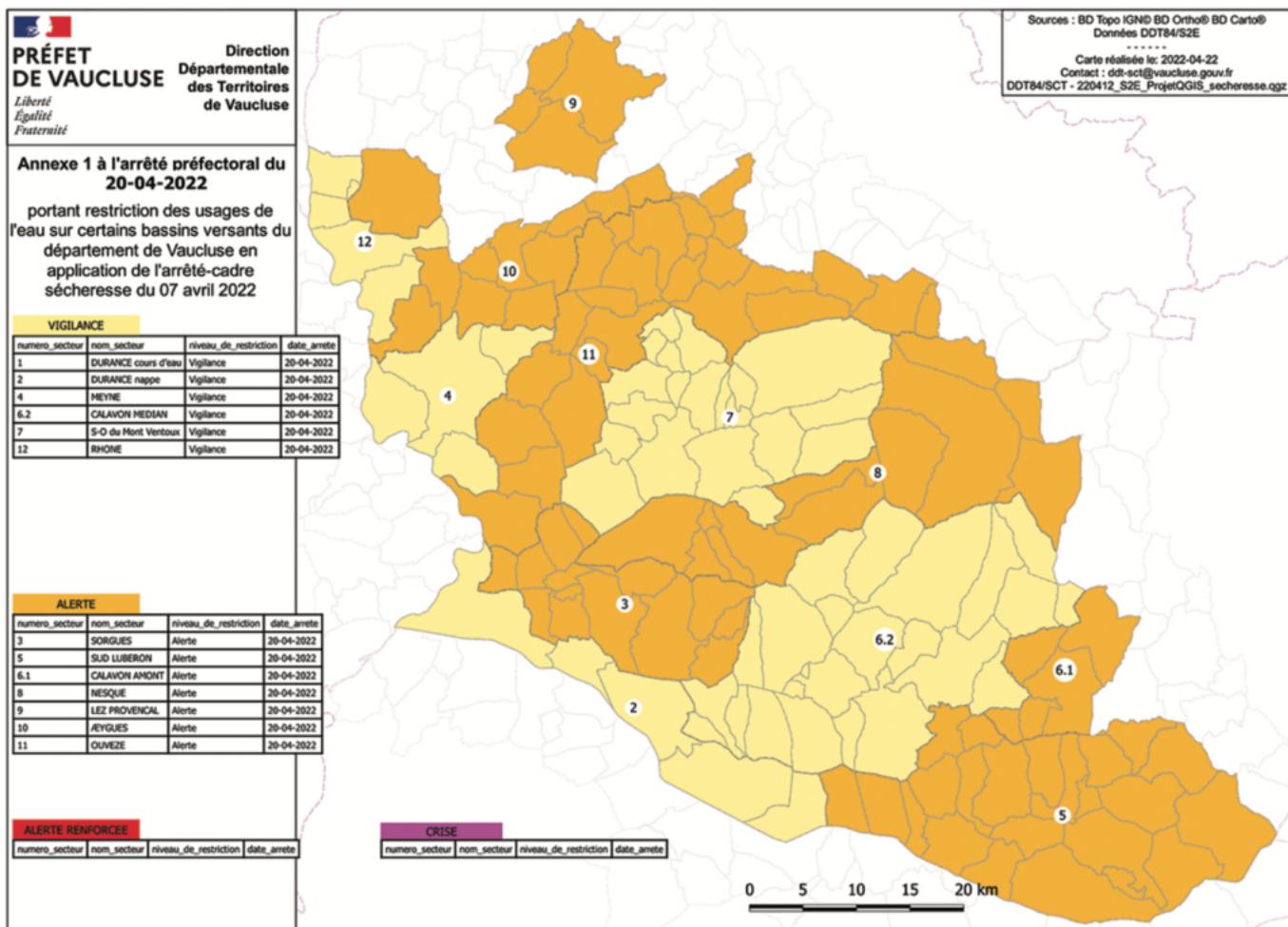
Que signifie une situation en 'alerte' ?

Le classement en 'alerte' engage plusieurs mesures telles que :

Ecrit par le 14 février 2026

- réduction de 20% des prélèvements d'eau quel que soit l'usage
- interdiction de prélever et d'irriguer de 9 h à 19 h (sauf micro-aspersion, goutte-à-goutte, cultures en godets, semis et jeunes plantations)
- interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris, jardins potagers, terrains de sport de 9 h à 19 h
- interdiction d'arroser les espaces verts et les ronds points (sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an si l'arrosage est effectué entre 19 h et 9 h)
- interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage professionnelles
- interdiction de remplir les piscines et spas privés (sauf si une remise à niveau est nécessaire au niveau sanitaire)
- fermeture des fontaines (sauf celles fonctionnant en circuit fermé ou alimentées par une source)

Retrouvez toutes les [informations concernant cette alerte sécheresse sur le site de la préfecture de Vaucluse](#).



Ecrit par le 14 février 2026

V.A.

Inondations : état de catastrophe naturelle pour les communes gardoises du bassin de vie d'Avignon



Vingt-neuf communes gardoises viennent d'être reconnue en état de catastrophe naturelle via l'arrêté du 22 novembre 2021 publié au journal officiel du 14 décembre 2021.

Ecrit par le 14 février 2026

Cette décision fait notamment suite aux inondations et coulées de boue du 3 octobre 2021.

Elle concerne de nombreuses communes gardoises du bassin de vie d'Avignon. A savoir :

- les Angles
- Aramon
- Estézargues
- Fournès
- Pujaut
- Rochefort-du-Gard
- Tavel
- Villeneuve-lès-Avignon

Les personnes sinistrées disposent d'un délai maximum de 10 jours à compter de la date de parution de cet arrêté au Journal Officiel (soit jusqu'au 24 décembre) pour faire leur déclaration auprès de leur compagnie d'assurance.

L.G.